

Compte Rendu de la réunion publique du 24 mars 2011

ORDRE DU JOUR

- Compte de gestion
- Budget 2011
- Economie d'énergie : éclairage public
 - Décision par délégation : DIA

Présents : Jean-Marie ALLÉGUÈDE, Jean Luc ATCHER, Roland BESSIERE, Anne BLANC, Claude BONNAFOUS, Monique CANCE, Christine CAUSSANEL, Marie-Christine CAJAL, Gaëlle CHINCHOLLE, Max CIERCO, Pierre CLUZEL, Olivier DOUZIECH, Bernard FABRE, Béatrix GINESTET, André LAPEYRE, Jacqueline LARROQUE, Jean-Claude LATIEULE, Michel SALINIER, Marcel VERDEIL

Gaëlle CHINCHOLLE est élue secrétaire

Le compte rendu envoyé (par e-mail ou par courrier) est approuvé par l'ensemble des membres présents.

- Compte de gestion

Madame le Maire fait le rapprochement entre le Compte Administratif et le Compte de Gestion tel que présenté ci-dessous :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement : exercice 2010	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de clôture 2010	Différence observée avec le CA
Budget Principal					
Investissement	- 847 534.71		454 671.71	- 392 863.00	0.01
Fonctionnement	780 432.18	700 000.00	526 531.51	606 963.69	0.18
Total I	- 67 102.53	700 000.00	981 203.22	214 100.69	-
Budget des services annexes à caractère administratif					
<i>lotissement voie royale</i>					
Investissement	- 37 233.41			- 37 233.41	-
Fonctionnement			25 029.00	25 029.00	-
sous Total	- 37 233.41		25 029.00	- 12 204.41	-
<i>Lotissement les Fauvettes</i>					
Investissement	- 193 973.49			- 193 973.49	-
Fonctionnement	191 379.96			191 379.96	-
sous Total	- 2 593.53			- 2 593.53	-
Total II	- 39 826.94		25 029.00	- 14 797.94	-
Budget des services à caractère industriel et commercial					
<i>Assainissement</i>					
Investissement	111 887.93		- 61 306.62	50 581.31	68.77
Fonctionnement	48 158.17		28 514.61	76 672.78	- 68.77
Total III	160 046.10		- 32 792.01	127 254.09	-
TOTAL	53 116.63	700 000.00	973 440.21	326 556.84	

Il ressort du rapprochement du compte de gestion et du compte administratif une différence de centime sur le budget principal (déjà signalé au compte de gestion précédent). Sur le budget assainissement une différence de 68.77 € entre l'investissement et le fonctionnement : il s'agit du branchement France Télécom pour la mise en place de l'autosurveillance que la collectivité a mis en investissement et la Trésorerie en fonctionnement.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion est approuvé.

- Budget 2011

Roland BESSIERE présente les différents budgets en comparaison au compte administratif 2010 comme suit :

Budget Principal

Fonctionnement

DEPENSES	
TOTAL 011 Charges à caractère Général	394 300 €
TOTAL 012 Charges de personnel	674 200 €
TOTAL 65 Autres Charges de gestion courante	197 976 €
TOTAL 66 Charges financières	97 167 €
TOTAL 67 Charges exceptionnelles	45 576 €
020 Dépenses imprévues	20 000 €
TOTAL	1 430 219 €
RECETTES	
TOTAL 70 Produits des services	196 682 €
TOTAL 722 Travaux en régie	20 000 €
TOTAL 73 Impôts et taxes	756 615 €
TOTAL 74 Dotations et participations	649 935 €
TOTAL 75 Autres produits de gestions courantes	164 000 €
TOTAL 013 Atténuation de charges	50 000 €
TOTAL 77 Recettes exceptionnelles	20 €
TOTAL	1 837 252 €
Virement possible en investissement	407 033 €

Madame le Maire indique que nous ne disposons ni des montants de la Dotation de l'Etat ni des bases qui permettent d'évaluer les contributions directes. En l'absence de ces éléments il ne nous est pas possible de voter les taux.

Roland BESSIERE explique que nous dégageons un autofinancement de l'ordre de 400 000€ en section de fonctionnement qui doit nous permettre de couvrir les annuités du capital emprunté soit 225 000€. Il reste une marge de 175 000€ pour de nouveaux projets. Cette marge de manœuvre s'amenuise au cours du temps car les charges augmentent plus rapidement que les recettes : pas d'augmentations d'impôts depuis 1992.

Investissement

DEPENSE 2011		RAR 2010		RECETTES 2011	
achat terrains	203	10 000 €	-10 000 €		
matériel communal	205	45 000 €	-15 000 €	matériel communal	
église	208		50 000 €	église	20 000 €
enfouissement réseau	230	1 500 €	48 500 €	dissimulation	
ancien moulin de Bonnefon	249	17 794 €	-17 794 €	ancien moulin de Bonnefon	5 000 €
signalétique	250	2 000 €	8 000 €	signalétique	
site de Bonnefon	253	6 000 €	8 000 €	site de Bonnefon	
voirie urbaine	285	15 000 €	105 000 €	voirie urbaine	
gendarmerie	286	39 873 €	-12 000 €	gendarmerie	40 000 €
aménagement centre bourg	287	55 223 €	1 000 €	aménagement centre bourg	131 300 €
démolition préfabriqué	294	25 000 €	-15 000 €		
achat B376 réhabilitation	295		100 000 €		30 000 €
Centre bourg tranche 2 phase 1	296		700 000 €		420 000 €
Lotissement HQE	297	20 000 €	40 000 €		
cimetière	299		63 000 €		
Economie d'énergie: changement ampoule EP, extension de réseau	300	10 000 €	30 000 €	Eclairage public	9 000 €
Centre de secours	304		23 500 €	participation des collectivités	14 795 €
bureau	306	5 000 €			
aménagement équipement sportif	307		22 000 €		
sonorisation	308		20 000 €		
piste cyclable naucelle gare Naucelle étude	309		10 000 €		
arrosage intégré terrain municipal	310		25 000 €		
abri bus de l'escudelle	311		9 000 €		
communication	312		15 000 €		
travaux réseau pluvial	313		50 000 €		
Travaux RD226	314		100 000 €	Travaux RD226	20 000 €
hors opération	2188	5 000 €	20 000 €		
sous total		257 390 €	1 378 206 €	sous total	690 095 €
dépenses imprévues	20		16 746 €	article 1068	606 964 €
				FCTVA 2010	215 666 €
remboursement capital	1641		225 129 €	emprunt	330 000 €
remboursement cautions	165		1 000 €	diverses cautions	1 000 €
travaux en régie	2313		20 000 €	"040 cession terrain HLM	40 576 €
déficit d'investissement 2010 reporté	D001		392 863 €	virement possible du fonctionnement 2011	407 033 €
sous Total			655 738 €	sous total	1 601 238 €
TOTAL			2 291 333 €		2 291 333 €

Ce budget s'équilibre en dépense et en recette avec un emprunt de 330 000. € Cet emprunt correspond au financement de la deuxième tranche de l'opération Centre Bourg. Cependant les travaux ne démarreront pas cette année car il faut faire les études. L'emprunt sera donc réalisé en

2012, année après allègement d'échéance importante ce qui permet de maintenir un endettement constant.

Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de budgétiser l'opération Centre Bourg pour les demandes de financement. Par ailleurs dès que le budget lotissement sera créé, cette opération sortira du budget général.

Budget Assainissement :

Fonctionnement

DEPENSES	
TOTAL 011 Charges à caractère Général	51 500 €
TOTAL 012 Charges de personnel	30 000 €
TOTAL 65 Autres Charges de gestion courante	3 000 €
TOTAL 66 Charges financières	9 435 €
TOTAL 67 Charges exceptionnelles	1 500 €
TOTAL 68 Dotations aux amortissements	46 044 €
020 Dépenses imprévues	20 004 €
TOTAL	161 484 €
RECETTES	
TOTAL 70 Ventes de produits	129 000 €
TOTAL 77 Produits exceptionnels	11 018 €
002 : excédent reporté	76 741 €
TOTAL y compris report	216 759 €
Virement possible à la section d'investissement	55 276 €

Madame le Maire indique que la mise en place de l'autosurveillance, génère des analyses et du travail d'entretien au niveau du service. Par ailleurs cette année, il y a le plan d'épandage des boues à réaliser.

Investissement

DEPENSES				RECETTES			
Objet	RAR	BP 2011	TOTAL	Objet	RAR	BP 2011	TOTAL
				Résultat reporté		33 671 €	33 671 €
Amortissement des subventions		11 018 €	11 018 €	Subventions	42 384 €		42 384 €
Remboursement capital emprunts		33 269 €	33 269 €	Emprunts		64 724 €	64 724 €
Etudes	5 000 €	15 000 €	20 000 €	FCTVA		12 000 €	12 000 €
Matériel	6 000 €	40 000 €	46 000 €	Amortissement des travaux		45 989 €	45 989 €
Travaux		143 757 €	143 757 €	virement section de fonctionnement		55 276 €	55 276 €
TOTAL			254 044 €	TOTAL			254 044 €

Max CIERCO explique qu'en assainissement il est prévu de réaliser des travaux sur le réseau d'eau usée entre Naucelle gare et le poste de relevage pour supprimer des eaux de pluie qui saturent le poste de relevage. Il est aussi prévu la télésurveillance au niveau des différents postes de relevage.

Budget du lotissement de la Voie Royale.

Reprise du budget précédent en tenant compte de la vente d'un terrain

Fonctionnement

DEPENSES	
TOTAL 011 Charges à caractère Général	5 591,59 €
TOTAL 65 Autres Charges de gestion courante	5 000 €
TOTAL	10 961,59
042 opérations d'ordre entre section	23 166
TOTAL	34 127,59 €
RECETTES	
TOTAL 70	23 166 €
042 opérations d'ordre entre section	10 951,59 €
TOTAL	34 127,59 €

Investissement

DEPENSES	
040 opérations d'ordre entre section	10 961,59 €
D 001 déficit reporté	12 204,41 €
TOTAL	23 166 €
RECETTES	
040 opérations d'ordre entre section	23 166 €
TOTAL	23 166 €

Le budget du Lotissement des Fauvettes

Il n'y a pas eu d'opération en 2010, reprise à l'identique du budget précédent.

Fonctionnement

DEPENSES	
TOTAL 011 Charges à caractère Général	327 463,47 €
TOTAL	327 463,47 €
042 opérations d'ordre entre section	330 057 €
TOTAL	657 520,47 €
RECETTES	
TOTAL 70	330 057 €
042 opérations d'ordre entre section	327 463,47 €
TOTAL	657 520,47 €

Investissement

DEPENSES	
040 opérations d'ordre entre section	327 463,47 €
D 001 déficit reporté	2 593,53 €
TOTAL	330 057 €
RECETTES	
040 opérations d'ordre entre section	330 057 €
TOTAL	330 057 €

Les 5 budgets sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Economie d'énergie : éclairage public

Madame le Maire rappelle qu'au dernier conseil municipal Arnaud LARVOL du Pays Ruthénois est venu nous présenter les pistes potentielles d'économie d'énergie au niveau de la salle des fêtes. Nous avons poursuivi le travail et au vu de nos factures d'électricité, une autre piste est la diminution du temps d'éclairage la nuit. Le temps d'éclairage fait parti des pouvoirs de police du Maire mais c'est aussi un choix de cadre de vie. Il vous est proposé de réfléchir à la possibilité de diminuer voir d'arrêter l'éclairage public sur une période de la nuit. L'économie pourrait être de 20 à 25%. Il s'agit d'une délibération de principe. Il est décidé de faire un groupe de travail pour faire des propositions de diminution de l'éclairage public.

- Décision prise par délégation DIA

Madame le Maire indique qu'elle n'a pas exercé le droit de préemption au nom de la commune pour les parcelles suivantes :

Parcelle E579 : La Fangasse : terrain

Parcelle B 2247 : Lotissement Les Bleuets : terrain à bâtir

Parcelle C 583 : 34 route de La Mothe : habitation

Parcelle H 1450 : 19 route de la Mothe : terrain à bâtir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.